



**Motion présentée par le Syndicat des Architectes du Rhône  
au congrès de Bordeaux  
29-30 septembre 2011**

**Motion 01 :  
« Conseillers nationaux responsables »**

**Motion :**

- Tout conseiller national qui n'aura pas assisté à deux CNU au moins lors du précédent mandat ne pourra pas se présenter aux élections de conseiller national pour un nouveau mandat.

**Attendus :**

- Afin que chacun soit conscient de l'importance du rôle et de l'engagement des conseillers pour faire remonter les idées et points de vue, alimenter les débats, et faire émerger les idées et les actions.
- Pour que le BNU puisse mettre en œuvre une politique claire et représentative sur la base d'une assemblée large et responsable.
- Pour que le BNU puisse s'appuyer sur le relai des conseillers afin de partager les réflexions avec l'ensemble des syndiqués et s'assurer du soutien local des actions menées,